

ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

a) Généralités

1. La communication en général

Comme précédemment, toutes les informations que je serai amené à communiquer - notamment en matière d'organisation générale de l'établissement - vous parviendront systématiquement par mail (sur base de l'adresse email créée pour chacun de nos élèves) et via l'application *Konecto*.

Le site internet officiel de l'établissement regorgera toujours d'informations capitales. Il y a lieu donc de toujours s'y référer : <https://www.ar-peruwelz.be>

2. Les horaires de cours

Il n'est jamais simple de démarrer une année scolaire et de lancer des horaires qui pourraient d'emblée *convenir* à tout le monde.

Des modifications doivent souvent y être apportées en vertu des groupes-classes qui se sont formés et du nombre trop important d'élèves qu'on retrouve dans certains d'entre eux et qu'il faut alors scinder... A contrario, il faut parfois aussi regrouper certaines classes trop peu peuplées !

Plusieurs enseignants doivent aussi fréquenter d'autres établissements s'ils veulent disposer d'un horaire complet... Les créneaux que les différentes écoles leur réservent durant la semaine sont très souvent incompatibles et entraînent sans cesse des modifications ou des ajustements d'horaires.

Les horaires définitifs seront, comme chaque année, finalisés vers la mi-octobre.

Merci donc de faire preuve d'indulgence d'ici là !

b) Agenda administratif

(Dates des conseils de classe / réunions parents-professeurs / congés scolaires / Autres activités...)

1. Congés scolaires 2023-2024

| | |
|---------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Fête de la Communauté française | Le mercredi 27 septembre 2023 |
| Congé d'automne (Toussaint) | Du lundi 23 octobre au vendredi 03 novembre 2023. |
| Vacances d'hiver (Noël) | Du lundi 25 décembre 2023 au vendredi 05 janvier 2024. Fin des cours le vendredi 22 décembre à 11h50 |
| Congé de détente (Carnaval) | Du lundi 26 février au vendredi 08 mars 2024. |
| Lundi de Pâques | Lundi 01 avril 2024. |
| Congé de printemps | Du lundi 29 avril au vendredi 10 mai 2024. |
| Pentecôte | Le lundi 20 mai 2024. |
| Début des vacances d'été | Le samedi 06 juillet 2024. |

2. Stages

| | |
|---------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 4P | Stages d'observation - du lundi 20 au vendredi 24 novembre 2023 |
| 6TAPh | Stages hebdomadaires : tous les mercredis et jeudis / dès le mercredi 20 septembre jusqu'au jeudi 23 mai 2024. Stages du lundi 11 mars au vendredi 05 avril 2024. |
| 6PF | Stages hebdomadaires : tous les mercredis / dès le 04 octobre jusqu'au 22 mai 2024. Stages du lundi 18 mars au vendredi 12 avril 2024. |
| 6PC | Stages hebdomadaires : tous les vendredis / dès le 06 octobre jusqu'au 24 mai 2024. Stage exceptionnel : du mercredi 20 au samedi 23 décembre 2023. Stages du lundi 18 mars au vendredi 12 avril 2024. |
| 7PF | Stages hebdomadaires : tous les vendredis / dès le 06 octobre jusqu'au 24 mai 2024. Stages du lundi 18 mars au vendredi 12 avril 2024. |
| 5-6TAT | Stages au Festival du Film (Mons) - du vendredi (soir) 08 mars au samedi 16 mars 2024. Suite des stages : du lundi 18 mars au vendredi 05 avril 2024. |
| 5-6TTC 5TAPh | Stages du lundi 11 mars au vendredi 05 avril 2024. |
| 5-6TInf 5-6TE 5-6P G-M-S 5P C-F-V 7PS | Stages du lundi 18 mars au vendredi 12 avril 2024. |
| 6G-TT | Stages d'observation - du lundi 08 au vendredi 12 avril 2024 |

Remarques concernant les stages :

Voir « Les stages » in le Règlement d'Ordre Intérieur (R.O.I.), version réactualisée, pp.45-47.

<https://www.ar-peruwelz.be/wp-content/uploads/2023/08/reglement-dordre-interieur-version-actualisee-20-aout-2023-1.pdf>

Rappelons qu'ils sont obligatoires pour les élèves de 6^e année des sections générales, de 4^e année professionnelle (stages d'observation et d'initiation) et pour les élèves du 3^e degré, toutes sections techniques et professionnelles confondues (stages de pratique professionnelle).

Des stages d'observation seront également prévus pour les 4TQ (nouvelles sections de cette année) et les dates seront communiquées ultérieurement !

Chaque étudiant devra se trouver un lieu de stage qui répondra aux critères définis par l'équipe éducative de chaque section.

Il devra se munir d'une convention de stage, tenir compte d'un ensemble de règles de bienséance (en matière du respect des horaires, des règles de l'entreprise accueillante, de tenue vestimentaire...) et donc adopter une posture *professionnelle* impeccable.

Un carnet de stage accompagnera également les élèves afin qu'ils y notent scrupuleusement les activités et apprentissages réalisés...

3. Fin des périodes / bulletins / conseils de classe / réunions parents-professeurs ...

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Conseils de classe : 1C et 1D | Le vendredi 06 octobre 2023 Fin des cours du degré inférieur à 14h20 SAUF élèves de 3-4P en atelier ! |
| Première réunion de contacts parents-professeurs / Classes de 1C - 1D + séance d'informations concernant APSchool et autres applications | Le vendredi 13 octobre de 16h30 à 19h30 (rue des Français, 31). |
| Conseils de classe d'orientation des 4G/TT-5G/TT-5TQ-5P | Le mardi 10 octobre 2023. Fin des cours du degré supérieur à 15h10. |
| Conseils de classe d'orientation des 2S-3G/TT-3TQ-4TQ-3P-4P | Le mardi 10 octobre 2023. Fin des cours du degré inférieur à 15h10. |
| Contact Titulaires de classe - Parents si souhait de réorientation. Rencontre Professeurs- Parents (des élèves de 2S) | Le vendredi 13 octobre de 16h30 à 19h30 (rue des Français, 31). |
| Fin de la première période | Le vendredi 17 novembre 2023. |
| Conseils de classe : degré inférieur (classes de 1C-D, 2C-D, 3G, 3-4TQ, 3-4P) | Le mardi 21 novembre 2023. Elèves du degré inférieur en congé *. |
| Conseils de classe : degré supérieur (classes de 4-5-6G/TT, 5-6TQ, 5-6-7P) | Le jeudi 23 novembre 2023. Elèves du degré supérieur en congé *. |
| Remise des bulletins aux élèves | Les lundi 27 et mardi 28 novembre 2023. |
| Rencontre Parents-Professeurs ** | Le vendredi 01 décembre 2023 de 16h15 à 19h30 (rue des Français, 31) |

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| CHANGEMENT Accueil spécial des classes de 6 ^e primaire | Le vendredi 26 janvier 2024. Elèves du degré inférieur du site des Français uniquement en congé. Voir encadré (page suivante) ! |
| AJOUT Formations obligatoires des membres des équipes éducatives**** | Les lundi 19 et mardi 20 février 2024. |
| Fin de la deuxième période | Le vendredi 23 février 2024. |
| Conseils de classe : degré supérieur (classes de 4-5-6G/TT, 5-6-7TQ, 5-6-7P) | Le mardi 12 mars 2024. Elèves du degré supérieur en congé*. |
| Conseils de classe : degré inférieur (classes de 1C-D, 2C-D, 3G, 3-4TQ, 3-4P) | Le jeudi 14 mars 2024. Elèves du degré inférieur en congé*. |
| Remise des bulletins aux élèves | Les lundi 18 et mardi 19 mars 2024. |
| Rencontre Parents-Professeurs ** | Le vendredi 22 mars 2024 de 16h15 à 20h00 (rue des Français, 31) |
| Journée Portes Ouvertes | Le samedi 25 mai 2024. |
| Fin de la troisième période | 3 ^e degré G-TT-TQ-P : le lundi 03 juin 2024. 4G-TT : le mardi 04 juin 2024. 3G-TT + 3-4TQ : le vendredi 07 juin 2024. 3-4P : le mardi 11 juin 2024. 2C-2S : le jeudi 13 juin 2024. 1C - 1D-2D : le vendredi 14 juin 2024. |
| Révisions | 3 ^e degré : du mardi 04 au lundi 10 juin. 7P CEFA : mardi 4 et lundi 10 juin. 4G-TT : du mercredi 05 au mardi 11 juin. 3G-TT + 3-4TQ : du lundi 10 au vendredi 14 juin. 3-4P : du mercredi 12 au mardi 18 juin. 2C-2S : du vendredi 14 au jeudi 20 juin. 1C-1D-2D : du lundi 17 au vendredi 21 juin. |
| <u>Début</u> des épreuves de juin (+ quelques détails) *** | 3 ^e degré (G-TT-TQ-P) : <u>le mardi 11 juin 2024</u> <ul style="list-style-type: none"> - CESS français (6G-TT-TQ / 7P) : le vendredi 21 juin 2024. - CESS histoire (6G-TT) : le lundi 24 juin 2024. - Qualifications : le vendredi 14 et / ou le lundi 17 juin 2024. (7P CEFA : épreuves les 11 et 17 juin.) 4G-TT : <u>le mercredi 12 juin.</u> 3G-TT + 3-4TQ : <u>le lundi 17 juin.</u> 3-4P : <u>le mercredi 19 juin.</u> 2C-2S : <u>le vendredi 21 juin.</u> <ul style="list-style-type: none"> - CE1D langue moderne (écrit + oral) : le vendredi 21 juin. - CE1D mathématiques : le lundi 24 juin. - CE1D français : le mardi 25 juin. - CE1D initiation scientifique : le mercredi 26 juin. - CE1D Langue moderne (oral - fin) : le jeudi 27 juin. |

| | |
|-----------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | <p>1C : <u>le lundi 24 juin.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Bilans (math ; français ; initiation scientifique, langue moderne) du 24 au 27 juin. <p>1D-2D : <u>le lundi 24 juin.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Epreuves du CEB les 24, 25, 27 et 28 juin. |
| Délibérations | Du 27 juin au 01 juillet 2024. |
| Remise des bulletins | Le mercredi 03 juillet 2024. |
| Rencontre Parents-Professeurs | Le jeudi 04 juillet 2024. |
| Proclamation des classes terminales + Prix spéciaux | Le vendredi 05 juillet 2024. |

Un service d'accueil et de garderie sera bien entendu assuré au sein de l'établissement (rue des Français). Degré inférieur = classes de 1C, 2C, 2S, 3G, 3TQ, 4TQ (du site des Français).

ATTENTION : les élèves de 2C/2S ont une activité pédagogique OBLIGATOIRE l'après-midi (de 13h00 à 15h00), dans le cadre du cours de français. Soit les élèves arrivent directement à 12h45 pour l'activité, soit ils sont présents à 8h15 (heure habituelle), auquel cas nous les prenons en charge durant toute la matinée et donc, avant l'activité de l'après-midi. TOUS les élèves seront libérés à l'issue de l'activité. J'attire également l'attention des parents quant à la participation aux frais pour l'activité.

* Un service d'accueil et de garderie sera bien entendu assuré au sein de l'établissement (rue des Français).

** Hormis les dates de rencontres prévues entre les parents et les membres des équipes éducatives, et en cas de problème, il est toujours possible de rencontrer sur rendez-vous le titulaire, un professeur en particulier, l'éducateur référent ou un membre de la Direction. Le Chef d'établissement (ou son délégué) se réserve bien sûr le droit d'être présent lors de telles rencontres.

*** Les modalités d'organisation de la fin de l'année scolaire seront clairement explicitées et communiquées aux parents et aux élèves au moment opportun via les canaux habituels de communication (Konecto / site officiel de l'établissement).

**** En vertu du décret du 7 juillet 2021 portant le Livre 6 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et portant le titre relatif à la formation professionnelle continue des membres de l'équipe éducative des écoles.

Remarques importantes :

1. Certaines dates indiquées dans le tableau ci-dessus sont toujours susceptibles de modifications en fonction d'éventuelles directives réglementaires et/ou administratives.

2. D'autres activités peuvent venir s'y greffer (journées de formations obligatoires des enseignants ou réunions spéciales programmables ultérieurement en fonction des besoins du service ou à la demande de l'Administration).
3. Pour rappel : nous n'organisons plus d'examens en décembre à l'Athénée royal de Péruwelz. Pour quelles raisons ?

Elles sont essentiellement axées sur des réflexions pédagogiques et sont donc pleines de sens !

- a) Certains élèves éprouvent déjà des échecs conséquents en fin de première période : organiser des examens en décembre (à peine deux à trois semaines plus tard) signifie que la même matière fera l'objet d'une nouvelle évaluation, sans pour autant avoir été valablement appréhendée, ce qui va d'emblée aggraver les piètres résultats engrangés durant la 1^{re} période.
- b) Si les examens de décembre *classiques* sont assortis d'une semaine de révisions au préalable, la troisième partie intéressante du triptyque « préparation + passation + correction des épreuves » est généralement absente. En effet, les corrections des épreuves ont lieu en janvier, soit au moins trois à quatre semaines après la passation de celles-ci, et n'ont pas forcément les effets escomptés, à supposer d'ailleurs qu'elles aient bien lieu ! Et si même il était décidé de tenir ces remédiations / corrections quelques jours avant les vacances, beaucoup n'y accorderaient pas l'attention voulue et s'absenteraient volontiers, en sachant qu'aucune nouvelle matière ne serait enseignée.
- c) Ne pas organiser de session en décembre (= 3 semaines au total car révisions + 2 semaines d'épreuves) permet de consacrer un maximum de temps scolaire à la poursuite des apprentissages.
- d) Les élèves ne sont plus mis en « congé » à l'issue des épreuves réparties sur deux semaines. Ce sont donc des jours récupérables pour valablement organiser des journées pédagogiques et des conseils de classe plus efficaces et sensés durant l'année scolaire.
- e) Les programmes en vigueur dans bon nombre de disciplines de la formation commune (cours généraux) imposent la passation d'évaluations spécifiques (les UAA ou unités d'acquis d'apprentissage) à des moments différents durant l'année ! Les matières enseignées, en quelque sorte, sous la forme de « modules » sont donc évaluées à la fin de chacun de ceux-ci et donc pas forcément aux périodes d'évaluations *classiques*.

4. Autres informations

Je vous rappelle qu'il vous est loisible de trouver sur notre site officiel toutes les informations utiles quant à notre organisation scolaire en général, dont le R.O.I.

<https://www.ar-peruwelz.be>

Mes équipes éducatives et administratives et moi-même nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire qu'il vous plairait d'obtenir.

Recevez, Madame, Mademoiselle, Monsieur, chers Parents, chers Élèves, mes meilleures salutations.

Le Préfet des Études

Philippe BEKAERT